



Édition d'août Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville

info@st-cypriendenapierville.ca

Bulletin municipal N° 5 août 2022

*** ERRATUM *** Épluchette de blé d'inde de la FADOQ

Il sera possible de se procurer des billets à la porte lors de l'activité se déroulant à compter de 13h au Centre communautaire de Napierville le 26 août prochain. Pour plus de détails, contacter Roger Beaudet au 450-245-7956 ou Chantal Labrie au SAB 450-245-7868.

Prochaines séances du conseil municipal



- 9 août 2022
- 13 septembre

CONCOURS MAISONS FLEURIES ** ANNULÉ **

Suite au faible taux de participation pour les inscriptions au concours maisons fleuries, le concours est malheureusement annulé.

Prochaine édition à prévoir en 2023 coïncidant avec le 200^e de la municipalité.

Merci aux citoyens qui avaient manifesté leur intérêt pour le concours.

Pour consulter votre relevé de compte de taxes en ligne. Tous les détails sur le site internet de la municipalité

PRÉPARATIFS 200^e MUNICIPALITÉ

Le comité en charge de la planification des activités a besoin de connaître ce qui vous tient à cœur au sein de la municipalité. Que ce soit une personnalité, un artiste, un attrait touristique, un immeuble ou un bâtiment, un exploit, un évènement historique, etc.

Qu'est-ce qui, à votre avis, mérite d'être souligné, qui caractérise et définit St-Cyprien-de-Napierville. Ceci dans le but de préparer des festivités à votre image avec des attraits qui sont importants pour les citoyens.

Vos suggestions peuvent être reçues par téléphone, courriel au info@st-cypriendenapierville.ca ou sur messenger via la page dédiée à l'évènement.

3 versements des taxes municipales 2022



- 1^{er} mars
- 1^{er} juillet
- 1^{er} septembre

DRONE

Un drone doit circuler sur le territoire de la municipalité lors des prochaines semaines afin de venir compléter le nouveau site internet. Il prendra des photos des paysages ainsi que des parcs afin de pouvoir venir créer une banque de photos personnalisées mettant en valeur le territoire de la municipalité et ainsi avoir un site à l'image de Saint-Cyprien-de-Napierville.

Ainsi la compagnie choisie pour nous aider détient toutes les certifications et autorisations nécessaires aux instances gouvernementales et soyez assuré qu'aucune informations personnelles ne seront recueillies. La durée de vol devrait se prévoir en semaine et s'étaler sur une seule journée. La date sera communiquée dès qu'elle sera connue sur nos plateformes de communication.

NOUVEAU SITE INTERNET

Nous sommes activement à travailler sur la nouvelle plateforme pour l'hébergement du site internet qui sera beaucoup plus convivial et présenté sous un nouveau format mieux structuré.

Mise en ligne prévue pour début septembre, restez à l'affût.

Nous sommes à la recherche de photos de la municipalité. Nous afficherons les crédits des photos acheminées pour hébergement sur le site internet, il est possible de nous les acheminer au info@st-cypriendenapierville.ca



Hôtel de ville
121, rang Cyr
Saint-Cyprien-de-Napierville J0J 1L0
Tél. : 450 245-3658

Horaire de travail
Lundi au jeudi : 8h à 12h et 13h à 17h
Vendredi : 8h à 12h

LÉGENDE



Collecte des ordures



Collecte du recyclage



Assemblée du conseil



Épluchette FADOQ

août 2022

dim. lun. mar. mer. jeu. ven. sam.

	1	2	3	4	5	6
7	8	9 A	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

OFFRE SPÉCIALE - PARC SAFARI

Voici une promotion spéciale pour les citoyens de Saint-Cyprien-de-Napierville valide pour la semaine du 22 au 28 août prochain. En présentant cette lettre signée ainsi qu'une preuve d'adresse par le conducteur du véhicule, le prix de chaque passager sera de 5\$ par personne.



INVITATION AU PARC SAFARI Déjà 50 ans et toujours aussi jeune!

Madame, Monsieur,

Le Parc Safari, la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville ainsi que la MRC des Jardins-de-Napierville vous invitent à venir constater les transformations et la modernisation de « NOTRE PARC SAFARI » depuis 50 ans.

Cette invitation vous est faite à des conditions qui s'apparentent à celles des années '70. Sur présentation de cette lettre à la Billetterie du Parc Safari, aux dates convenues, le prix d'admission à bord d'un même véhicule automobile, sera de cinq (5) dollars par personne. Le conducteur du véhicule devra présenter son permis de conduire comme preuve de résidence des Jardins-de-Napierville.

La capacité du Parc et le nombre de personnes pouvant visiter le Safari Aventure à bord des nouveaux camions de brousse étant limités, les visites pour notre municipalité se feront du 22 au 28 août*, auxquelles s'ajoutent, sans restriction quant à la municipalité de résidence, les weekends de septembre.

Qui ne compte pas un ou plusieurs parents y ayant travaillé? Votre Conseil municipal et la MRC se réjouissent de l'opportunité de revoir le Parc Safari, cet important promoteur des entreprises agricoles de notre région alors qu'il entreprend un deuxième cinquantenaire.

Le Parc Safari c'est NOTRE PARC : découvrons ou re-découvrons-le, et soyons fiers de ce partenaire de notre vie économique et sociale.

Au plaisir de vous y retrouver!

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "JM Mercier", is written over a horizontal line.

JEAN-MARIE MERCIER
Maire de Saint-Cyprien-de-Napierville

*Calendrier des visites (du lundi au dimanche)

22 au 28 août Napierville, Saint-Cyprien-de Napierville, Saint-Patrice-de-Sherington, Sainte-Clotilde

Pour tous ceux qui n'auront pu se libérer en août, le Parc vous accueillera aussi les vendredis, samedis et dimanches de septembre jusqu'au dimanche 25 septembre 2022.

Pour profiter de L'Aventure en safari avec guide en camion de brousse prévoyez d'arriver dès l'ouverture afin de réserver vos places: adulte, 8,70\$ (+tx), 3 à 12 ans, 4,35\$ (+tx).